

*Loi anti-inflation*

provinces, mais il s'agit également d'un problème réel, pressant et urgent qui se pose partout au Canada. Rares sont ceux parmi nous à la Chambre auxquels on n'a pas signalé vigoureusement le problème des loyers. Les provinces ont à maintes reprises invité le gouvernement à prendre l'initiative dans cette lutte contre l'inflation.

● (1550)

J'espère que le gouvernement ne se soustraira pas à sa responsabilité dans le domaine des loyers. Les provinces ont certes la compétence primordiale en ce domaine, mais c'est à Ottawa qu'il incombe d'orienter l'action. Il y a à cet égard rumeur que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) convoque une rencontre fédérale-provinciale pour examiner cette question particulière. Cela doit avoir lieu. C'est certes là une occasion à ne pas rater.

Qu'on n'aille surtout pas prétexter que la confusion dans laquelle la restructuration récente de sa hiérarchie vient de plonger le ministère l'oblige à renoncer à exercer cette responsabilité. Qu'on ne nous dise pas que les ministres des Finances peuvent s'occuper de cet élément secondaire de la situation. Il s'agit d'un problème de logement, et ce sont les ministres chargés de ce secteur qui doivent s'en occuper.

Le gouvernement est-il disposé à chercher le bien des Canadiens ou s'il va encore une fois considérer le logement comme une question accessoire que peuvent régler les manitous de la finance? Donnera-t-on au ministre d'État chargé des Affaires urbaines la chance de faire son travail, ou devra-t-il se contenter de rester là où l'ordre de préséance du gouvernement actuel l'a mis, dans l'ombre? La réponse à cette question dira au Canada quelle priorité le gouvernement donne réellement à l'une des trois nécessités de la vie humaine, le logement.

Cela m'amène, monsieur l'Orateur, aux points qui me préoccupent le plus dans le programme qui nous est soumis. Tout le monde sait que l'inflation n'est pas un problème monolithique, qui n'a qu'une source. Plusieurs secteurs sont à considérer. Le logement en est certainement un. Le nombre de logements disponibles, et pas seulement la cupidité des propriétaires, est à l'origine de la hausse du coût du logement. Plus encore, l'offre de logements est déterminée par le coût réel des fonds hypothécaires. Les taux d'intérêt hypothécaire sont maintenant presque usuraires et seul le petit nombre peut espérer acheter une maison. A cause de ces mêmes taux, il n'est pas rentable pour les entreprises de construire des logements locatifs.

Quelqu'un ici connaît-il un seul immeuble de logements locatifs non subventionné en construction à Ottawa? Je peux vous dire que la quantité de tels logements en construction au Canada est tout à fait insuffisante pour répondre aux besoins. Le contrôle des loyers ne règlera pas le problème du logement. La solution est de construire des logements. Mais cela ne se fera que si des fonds hypothécaires sont disponibles à un coût raisonnable et en quantité suffisante. La politique anti-inflationniste est incomplète si elle ne résout pas ce problème.

Quelles sont les solutions du gouvernement? Des nombreuses possibilités qui s'offrent à lui, lesquelles le gouvernement choisira-t-il? J'ai déjà proposé toute une gamme de programmes possibles. L'intérêt hypothécaire dépassant un certain niveau—j'ai proposé 8 p. 100—pourrait être déductible aux fins de l'impôt. L'intérêt hypothécaire pour les nouvelles mises en chantier pourrait être subventionné au-delà d'un certain niveau—là encore, j'ai proposé 8 p. 100—à condition toutefois qu'on fixe un pla-

fond au montant des hypothèques. On pourrait accorder un crédit d'impôt aux fonds consacrés exclusivement aux hypothèques. Pour assurer la disponibilité de terrains viabilisés, une caisse pourrait être créée en vue de consentir des prêts à faible taux d'intérêt aux municipalités pour viabiliser et aménager des terrains.

Nous devons savoir ce que le gouvernement compte faire. Nous ne pouvons nous contenter de vagues allusions à d'agréables surprises à venir. Il s'agit là d'un secteur bien défini dans lequel le gouvernement se doit de prendre des mesures précises, je dirais même concrètes. Le bruit court que de nouvelles mesures seront prises dans le domaine du logement. Nous attendons la fin de la danse des mandarins pour voir ce qu'ils conseilleront au ministre de nous dire. Mais qu'il se le tienne pour dit: si la nouvelle stratégie tente de tirer parti du recyclage des quelques 300 millions de dollars déjà prévus mais pas encore affectés par la Société centrale d'hypothèques et de logement, nous ne serons pas dupes. On ne peut résoudre le problème avec du réchauffé. Il faut de nouvelles idées et de nouveaux engagements.

Les taux d'intérêt ont non seulement handicapé le secteur du logement, mais ils constituent une des principales causes de la récession économique interminable. Les entreprises ne peuvent tout bonnement pas se permettre d'investir dans les installations et l'équipement aux taux actuels. Elles n'ont pas le capital d'exploitation nécessaire. Nous devons savoir quelles politiques monétaires le gouvernement compte adopter. Il est nécessaire de sanctionner par une loi un programme de restriction pour lutter contre l'inflation, mais les autres armes du gouvernement ne doivent pas être négligées. Nous devons savoir comment il compte s'en servir.

Si notre production nationale réelle ne s'accroît pas considérablement, nous ne pourrions obtenir au mieux que des victoires temporaires sur l'inflation. Quelles usines, quels stimulants et quelle aide le gouvernement propose-t-il pour accroître la productivité? Il faut prendre des mesures directes et précises pour remédier au malaise économique actuel. Notre productivité diminue; et, ce qui est peut-être plus important, elle diminue davantage que celle de nos partenaires commerciaux. Combien de temps encore le gouvernement va-t-il laisser régresser notre compétitivité? Certes, nous importons une partie des éléments inflationnistes mondiaux, mais combien de temps fabriquerons-nous cette chose insensée au Canada? Si la série de mesures anti-inflationniste ne parvient pas à résoudre ce problème, c'est qu'elle est désespérément insuffisante.

Comment le gouvernement entend-il relancer l'économie? Nos usines sont loin de marcher à plein rendement. Le pays compte plusieurs centaines de milliers de chômeurs. On ne peut pas feindre d'ignorer une telle situation et le gouvernement ne parviendra pas à la régler en imprimant, comme d'habitude, d'autres billets de banque. A quelle politique fiscale recourra-t-il? On nous dit que les dépenses gouvernementales vont être comprimées. Dans quel secteur et comment? Les détails de cet aspect du programme du gouvernement revêtent autant d'importance que ceux de l'application de la réglementation.

Comment va-t-on réussir à exercer un contrôle raisonnable sur le déficit? Pour ce faire, il faut mettre sur pied sans délai une politique énergique de restriction des dépenses, énoncée dans des directives détaillées. Le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) doit prendre des dispositions et nous dire immédiatement en quoi elles consisteront. J'ai dit que j'appuierais le gouvernement dans son programme anti-inflationniste, à condition que ce soit un